

Le fruit de **18 mois** de travail

L'édition 2015 de l'Inventaire national rendu public le 8 juillet dernier dresse un état des lieux des stocks de matières et de déchets présents chez les producteurs à fin 2013. Pourquoi un tel délai? Les explications d'Arnaud Leclaire, responsable de son élaboration.



Arnaud Leclaire

La préparation de l'inventaire 2015 a commencé dès le début 2014. "Nous avons adressé un courrier aux quelque 1 200 producteurs et détenteurs de matières et déchets radioactifs recensés dans notre base de données pour leur rappeler que les déclarations pour l'inventaire de l'Andra sont une obligation réglementaire, en leur précisant qu'ils avaient jusqu'au 30 juin de l'année en cours pour nous transmettre les informations sur leurs stocks de déchets et de matières au 31 décembre 2013 et leurs prévisions de production."

La déclaration est ensuite entièrement informatisée. Le producteur se connecte sur le site de l'Andra avec son identifiant personnel et remplit lui-même sa déclaration, "un peu comme pour déclarer ses revenus!" Le système lui rappelle sa déclaration de l'année précédente, qu'il doit mettre à jour. "Un manuel d'utilisation a été élaboré pour les accompagner dans leur démarche, et nous assurons également des formations à la demande. Bien sûr, nous sommes aussi

disponibles par téléphone ou par mail pour les aider à remplir leur déclaration en cas de besoin!"

De multiples contrôles de cohérence

Chaque site doit établir sa propre déclaration. Dans le cas des producteurs comme EDF par exemple, il y a donc un déclarant pour chaque centrale, et un superviseur au niveau des services centraux qui réalise un contrôle de cohérence avant de valider définitivement la déclaration. Chez les "petits" producteurs, le déclarant transmet sa déclaration d'un simple clic. Commence alors un travail d'analyse pour l'équipe de l'Andra en charge de l'inventaire. "Nous contrôlons la cohérence de la déclaration par rapport à celle de l'année précédente. En cas d'incohérence, nous interrogeons le producteur par mail ou téléphone pour avoir des explications. Parfois, un incident survenu dans une installation explique l'écart constaté. Cela a par exemple été le cas de l'incident de l'usine d'incinération de Centraco, qui a entraîné une augmentation des stocks de déchets destinés à l'incinération chez les producteurs. Pour les prévisions, nous nous appuyons également sur différentes études qui nous permettent de nous faire une idée des données attendues." L'analyse d'une fiche peut ainsi prendre quelques heures à plusieurs jours. Un travail qui mobilise trois personnes à l'Agence pendant près de six mois.

Comité de pilotage et groupe de travail

Un comité de pilotage suit la préparation de l'inventaire. Présidé par le directeur général de l'Andra, il rassemble une vingtaine de personnes issues des ministères de tutelle de l'Agence, de ses différentes instances d'évaluation (ASN, CNE, OPECST), et des

producteurs, mais aussi un membre du Haut Comité à la transparence et à l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), et des représentants de plusieurs associations et des commissions locales d'informations (lire témoignages pp. 22-23). Ce comité se réunit trois à quatre fois par an pour valider la cohérence d'ensemble des données présentées dans l'inventaire ainsi que les hypothèses retenues dans le cadre de scénarios prospectifs. C'est aussi lui qui définit les modalités de restitution des données de l'inventaire. La réalisation cette année de deux nouveaux focus thématiques, émane ainsi d'une demande du comité de pilotage (lire article ci-contre). Parallèlement à cette instance stratégique, un groupe de travail opérationnel rassemblant les représentants des principaux producteurs se réunit tous les mois pour travailler sur les sujets identifiés par le comité de pilotage. "Pour cette cinquième édition de l'inventaire, nous bénéficions du retour d'expérience des éditions précédentes. Nous essayons à chaque fois d'être de plus en plus précis, mais aussi d'apporter des nouveautés, comme la mise en place de l'inventaire numérique, qui est une porte ouverte vers plus d'interactivité." ●